

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

***PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE POUR LA
DÉLIVRANCE DES SERVICES DE BASE AUX CITOYENS (PAGDS)***

**Financement Banque mondiale
Projet N° P164302 - Crédit : IDA 7079-CI**

***APPUI DU PAGDS A L'UNITÉ D'APPUI AUX PROJETS
PRIORITAIRES (UA2P) DE LA PRIMATURE***

**RAPPORT TRIMESTRIEL DE SUIVI DES
PROJETS PRIORITAIRES**

PÉRIODE COUVERTE : 01 Avril au 30 Juin 2025

Juin 2025

Table des matières

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT.....	3
PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P	3
REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU DEUXIEME TRIMESTRE 2025	4
A. Au titre du Pôle social et du Pôle agriculture	4
B. Au titre de la Task Force Primature (TFP)	4
C. Au titre du pôle Industrie & ICC	8
D. Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)	19
(i) AXE : MOBILISATION DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	20
1. Renforcement institutionnel.....	23
2. Structuration financière.....	23
3. Projets et partenariats techniques	23
4. Visibilité et rayonnement international.....	24
(ii) AXE “POLITIQUES - STRATÉGIE - NORMES ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉ”	25
En résumé, il est possible d'indiquer que pour la période d'avril à juin, les activités engagées sur cet axe ont permis d'avancer à la fois sur la structuration institutionnelle, la mobilisation des partenaires financiers et le renforcement des compétences techniques. Ces acquis constituent des jalons solides pour la mise en place d'un écosystème national de l'économie circulaire, capable d'attirer des financements, de diffuser l'innovation et de produire des impacts tangibles pour les citoyens du point de vue :	26
1. Avancées institutionnelles et réglementaires	26
2. Renforcement des capacités et accompagnement technique	26
(iii) AXE TERRITORIALISATION ET SENSIBILISATION AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT	27
(iv) AXE PROJETS, INNOVATIONS ET RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	30
PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE (JUILLET À SEPTEMBRE 2025)....	33
A. Au titre du pôle Industrie & ICC	33
B. Au titre du Pôle Social et de la Task Force de la Primature	33
C. Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)	33

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Ce rapport fait partie du suivi et de l'évaluation des Indicateurs Liés aux Décaissements (ILD) du projet d'appui au PAGDS (Projet d'Amélioration de la Gouvernance et de la Délivrance des Services de Base aux Citoyens). Ce dernier est coordonné par l'UA2P (Unité d'Appui à la Mise en Œuvre des Projets Prioritaires) relevant de la Primature. Il couvre la période du premier trimestre de la troisième année du projet, conformément à l'ILD 10.2, qui stipule l'obligation de produire et de diffuser des rapports trimestriels sur les programmes et projets prioritaires par les Delivery Units.

Le présent rapport offre un aperçu détaillé des actions menées par l'UA2P durant la période du 1^{er} Avril au 30 Juin 2025. Il présente l'état d'avancement de l'UA2P dans le suivi des projets par pôles thématiques et dans la gestion des portefeuilles de projets, conformément à la Feuille de Route du Gouvernement pour l'année 2025. Ce document met en évidence les faits marquants et fournit un état des lieux des progrès réalisés dans les domaines de l'Agriculture, de l'Industrie & ICC, de la Task Force et de la Cellule de l'Economie Circulaire.

PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P

Afin d'assurer l'exécution efficace des programmes du Plan Stratégique 2030, il s'est avéré impératif de mener une rupture dans les méthodes de mise en œuvre et de concevoir un dispositif d'exécution hautement spécialisé. À cet effet, le plan stratégique envisage la création d'un réseau d'agences d'exécution (ou plus précisément de suivi de l'exécution – Delivery Units) pour faciliter la mise en œuvre du Plan. C'est ainsi que l'UA2P a été mise en place, sous l'autorité son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

L'UA2P financée par la Banque mondiale à travers le PAGDS est un programme national d'accélération de la mise en œuvre de projets hautement prioritaires. Elle a pour mission de faciliter et contribuer à lever les obstacles à la mise en œuvre des projets prioritaires, afin d'accélérer leur rythme d'exécution et garantir l'atteinte de leurs objectifs.

A ce titre, comme stipulé dans l'arrêté de création 0709/PM/CAB du 1^{er} juillet 2022, elle est chargée de :

- Apporter un appui à la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires ;
- Mettre en place des mécanismes permettant aux structures et services en charge de la mise en œuvre des projets prioritaires d'examiner régulièrement l'efficacité de leurs actions en rapport avec les objectifs et résultats attendus, notamment à travers des outils informatiques développés à cet effet ;
- Établir des routines régulières de travail avec les coordonnateurs et les équipes techniques pour l'identification des risques, des problèmes ou des goulots d'étranglement, et mettre en œuvre des actions pour la résolution rapide des problèmes ;
- Fournir à toutes les parties prenantes concernées, un accès au tableau de bord contenant l'analyse des progrès réalisés sur les différents programmes et projets prioritaires ainsi que la situation de leurs impacts respectifs ;
- Renforcer les capacités des structures et départements en charge de la mise en œuvre et/ou du suivi des programmes et projets prioritaires ;
- Élaborer le Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA) de l'Unité de Gestion;
- Assurer le suivi des réformes clés ;

- Élaborer la stratégie et le plan intégrés de communication des livrables et résultats relatifs aux programmes et projets prioritaires ; et
- Élaborer le plan global de collecte de données, d'analyse et de partage d'informations de l'UA2P avec les outils adaptés et l'appui de technologie nécessaire.

En outre, des missions de supervision des opérations au niveau local et de partage de connaissance au niveau régional et international seront effectuées en fonction des besoins.

REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU DEUXIEME TRIMESTRE 2025

A. Au titre du Pôle social et du Pôle agriculture

Au cours du second trimestre de l'année 2025, les activités du Pôle Social et du Pôle Agriculture se sont principalement orientées vers le suivi des projets de la Banque mondiale, le suivi des projets de la BAD et des Bailleurs Fonds Arabes, et le traitement des dossiers de la Primature, à travers la Task Force de la Primature (TFP). Compte tenu des impératifs de résultats imposés par les autorités, le Pôle social et le Pôle Agriculture ont concentré leurs efforts sur des initiatives stratégiques de la TFP visant à rehausser le taux de décaissement des projets financés par la Banque mondiale.

B. Au titre de la Task Force Primature (TFP)

Pour rappel, dans le but d'améliorer la performance des projets de développement, SEM le Premier Ministre a mis en place, une équipe de techniciens chevronnés, dénommée « Task Force Primature » (TFP) pour accompagner les Unités de Coordination dans la mise en œuvre des projets et lever les obstacles. Cette équipe a pour mission d'améliorer, de manière substantielle, les taux de décaissement et d'amplifier l'impact des projets sur les populations.

la « Task Force Primature » a pour objectif d'établir un cadre consensuel de collaboration et de suivi des projets, ainsi que de l'appropriation de ces projets par tous les acteurs intervenant dans leurs chaînes d'exécution pour leur mise en œuvre efficiente. .

Les interventions de la TFP ciblent l'ensemble de l'écosystème de mise en œuvre des projets de développement, incluant les partenaires au développement, les cellules de coordination de portefeuilles-projets, ainsi que les entités en charge des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre, et les directions de l'administration publique (DGMP, DCF, PGDP, DGF, etc.). Un point régulier est transmis pour information de la Primature.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs fixés, la TFP utilise la même méthodologie pour tous les projets bailleurs à savoir, l'organisation des réunions préparatoires et de suivi hebdomadaire ou bi-hebdomadaires et des séances de travail avec les Unités de Coordination de Projets (UCP) confrontées à des difficultés particulières et toutes les parties prenantes concernées. La TFP s'implique aussi activement dans des missions de terrain afin d'évaluer l'état d'avancement des projets et d'apprécier leur impact sur les populations bénéficiaires.

Par ailleurs, pour ce qui concerne le suivi, les méthodologies utilisées comprennent la collecte et l'analyse des données de réalisations en lien avec le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) des projets à travers une matrice, ainsi que le suivi des marchés en cours au Ministère des Finances et du Budget et des documents, notamment les Avis de Non-Objection (ANOs),

attendus de la part des bailleurs. S'y ajoute la création et la mise à jour régulière d'une matrice des difficultés rencontrées.

Réalisations de la Task Force de la Primature de Avril à Juin 2025 en Côte d'Ivoire

Sur la période, les activités de la TFP se sont articulées autour des grands points suivants : (i) le suivi des projets de la Banque mondiale, (ii) le suivi des projets de la BAD et des Bailleurs Fonds Arabes et (iii) le traitement des dossiers de la Primature.

i) Au titre du suivi des projets de la Banque mondiale :

La TFP a participé aux réunions hebdomadaires organisées par la Direction des Opérations de la Banque mondiale, en collaboration avec la Cellule de Coordination des projets du Ministère des Finances. L'objectif de ces rencontres était d'assurer un suivi rigoureux des activités de décaissements de fonds. Compte tenu de la clôture de l'année fiscale de la Banque mondiale en juin 2025, la TFP a axé ses interventions sur les UCP ainsi que sur les différents acteurs de la chaîne de dépenses, afin de garantir l'atteinte des objectifs définis.

La liste des activités majeures menées au titre du portefeuille de la Banque mondiale se présente comme suit :

- Séances de travail préparatoires avec les projets programmés dans les locaux de la TFP avant les réunions hebdomadaires prévues avec le Comité de suivi et d'amélioration des niveaux de décaissements des projets financés par la Banque mondiale (TFP/MFB/CCSPP-BM /MEPD/BM/Coordo/Acteurs de la chaîne de la dépense publique) pour discuter des difficultés et permettre d'améliorer les décaissements et la performance de ces projets ;
- Participation aux réunions hebdomadaires du Comité de suivi et d'amélioration des niveaux de décaissements des projets financés par la Banque mondiale en Côte d'Ivoire (TFP/MFB/CCSPP-BM /MEPD/BM/Coordo/Acteurs de la chaîne de la dépense publique) ;
- Synthèse hebdomadaire des réalisations sur chacun des projets en vue d'en apprécier les performances ainsi que celles de l'ensemble du portefeuille ;
- Validation et partage du rapport et de la feuille de route de l'atelier de Grand Bassam sur la définition et la validation des modalités de suivi de la performance des projets financés par la Banque mondiale ;
- Mise en œuvre anticipée de certains aspects opérationnels de la feuille de route (réunions, suivi du portefeuille, missions, etc.) ;
- Revue technique du portefeuille incluant des ateliers sur des thématiques de difficultés récurrentes ;
- Suivi sur le terrain des projets d'infrastructures (PARU, PASEA et PMUA) ;
- Analyse hebdomadaire des performances des projets avec un focus sur les engagements en cours de traitement dans le circuit de la dépense publique ;
- Suivi du gap de décaissement entre les engagements et les décaissements réalisés ;

- Suivi individualisé auprès de chaque UCP du portefeuille de la Banque mondiale, de ses marchés en instance de traitement au niveau du Ministère des Finances et du Budget ;
- ;Consolidation hebdomadaire des difficultés rencontrées par les UCPs , en vue de leur partage avec l'ensemble des parties prenantes pour l'identification et la mise en œuvre de solutions adaptées ;
- Suivi des difficultés des projets tant au niveau national qu'au niveau de la Banque mondiale ;
- Intervention auprès des acteurs de la partie nationale de la chaîne de décaissement pour un traitement diligent des dossiers en instance ;
- Préparatifs et participation à la revue technique du portefeuille de la Banque mondiale, tenue le 16 avril 2025 sous la direction du Directeur de cabinet de SEM. le Premier Ministre ;
- Préparatifs de à la revue-bilan de fin d'année fiscale du portefeuille de la Banque mondiale, prévue le 03 Juillet 2025 sous la direction du Directeur de cabinet de SEM. le Premier Ministre et avec la participation des Directeurs de cabinet des Ministères sectoriels ;
- Cartographie des zones d'intervention des projets financés par la Banque mondiale :
- Participation à la Formation en suivi-évaluation des projets financés par la Banque mondiale, tenue du 6 au 8 mai 2025, Hotel GOLDEN PALACE-Grand-Bassam ;
- Participation à l'Atelier régional pilote de renforcement des capacités en suivi-évaluation de la Banque mondiale, tenu du 23 au 27 juin 2025, à Cotonou au Bénin.

ii) Suivi des projets de la BAD et des Bailleurs Fonds Arabes :

Dans le cadre du suivi des projets de la BAD et des Bailleurs Fonds Arabes, la TFP organise des réunions bi-hebdomadaires avec les UCPs dans ces locaux, en collaboration avec la Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes du Portefeuille de la BAD (CCSPPP-BAD) et la Cellule de Coordination des bailleurs de fonds Arabes, toutes deux logées au sein du Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement. L'objectif de ces rencontres est d'assurer un suivi rigoureux des activités liées au décaissement des fonds.

La liste des activités relatives au portefeuille de ces bailleurs se présente comme suit:

- Réunion sur l'état d'avancement général des projets à travers les matrices d'exécution des PTBA et de suivi des diligences induites ;
- Réunion bi-hebdomadaires avec les projets BAD et FONDS ARABES.
- Suivi du tableau des difficultés des projets tant au niveau national qu'au niveau des bailleurs.

iii) Au titre du traitement des dossiers de la Primature :

En plus des projets financés et cofinancés par les bailleurs, la TFP intervient sur des problématiques de la Primature dont la liste non exhaustive est la suivante :

- Projets de note au Cabinet du Premier Ministre sur des réformes ou arbitrages attendus de la Primature, portant sur l'environnement d'exécution des projets de développement ;
- Participation de la Task Force :
 - o Au projet de dépollution de la Lagune ;
 - o A l'Etude de l'impact du Barrage de Simgrobo sur l'Autoroute du Nord ;
 - o Au groupe de travail interministériel sur les agro-forêts ;
 - o Aux travaux du Comité Technique de Coordination de la Stratégie cacao durable ;
 - o A la Revue Générale et Conjointe des Projets du C2D, tenue du 07 au 11 avril 2025, à la Primature ;
 - o A la Problématique du carrefour Akwaba ;
 - o Aux travaux d'audit de la COCAN ;
 - o Aux travaux relatifs à l'organisation de l'Afro Basket féminin 2025 ;
 - o A la synthèse du Bilan 2011_2024 des réalisations des Ministères ;
 - o A l'Atelier Bilan des réalisations 2011-2025 par localité, tenue du 16 au 20 juin 2025 à Grand Bassam ;
 - o Aux travaux du Comité Technique de Coordination de la Stratégie Nationale Cacao Durable (CTC-SNCD) ;
 - o A l'Atelier sur l'opérationnalisation des décrets N°2024-800 du 05 septembre 2024 et N°2024-832 du 18 septembre 2024, notamment l'élaboration de modèles de convention pour la mise en place d'un partenariat public-privé dans les agro-forets.

C. Au titre du pôle Industrie & ICC

1) Suivi du portefeuille des projets

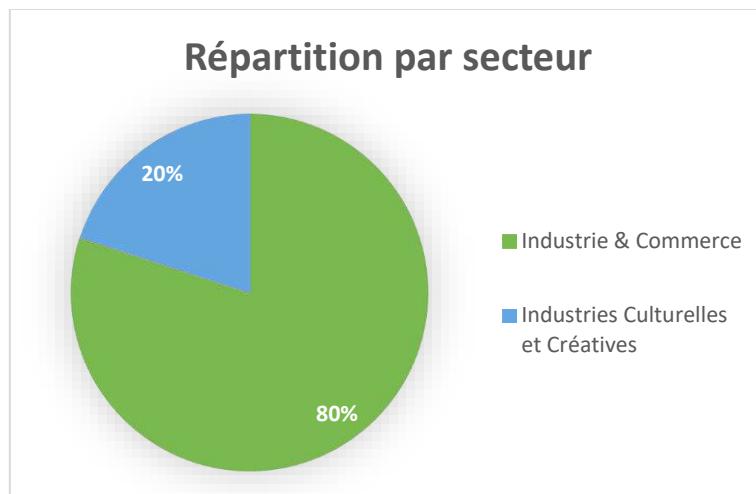
Au deuxième trimestre de l'année 2025, les activités de suivi des projets du pôle Industrie & ICC ont porté sur 19 projets (y compris dossiers du Desk Secteur Privé du cabinet du Premier Ministre) contre 18 au trimestre précédent. En effet, deux nouveaux projet et dossier ont été imputés au pôle et un projet a été retiré du portefeuille car réalisé au premier trimestre.

Les nouveaux projet et dossier sont les suivants :

- 1) Projet de développement d'une industrie de la seconde transformation du latex;
- 2) Dossier industrie sucrière.

Le projet retiré du portefeuille est le projet d'aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla).

Pour le deuxième trimestre, la répartition des projets et dossiers du pôle Industrie & ICC par secteur se présente comme suit : 16 projets du secteur Industrie & Commerce et 4 projets du secteur des ICC.



Graphe 1 : répartition des projets Industrie et ICC par secteur

i. Liste actualisée des projets suivis en 2025

Au titre du secteur Industrie et Commerce : 10 projets

- 1) Politique sectorielle pour la relance de la chaîne de valeur Coton, Textile et Habillement ;
- 2) Projet d'investissement United Aryan, COIC / CIDT et CCA (industrie textile et habillement) ;
- 3) Projet d'investissement de BYOMA GROUP (industrie textile et habillement) ;
- 4) Travaux d'Aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE) ;
- 5) Travaux d'Aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla) ;
- 6) Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING ;
- 7) La facilitation de l'accord de siège de AGRA en Côte d'Ivoire ;
- 8) Le Programme Social d'accélération de la production vivrière et de la Transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI) ;
- 9) Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her)

10) Projet de développement d'une industrie de la seconde transformation du latex.

Au titre du secteur des industries culturelles et créatives (ICC) : 4 projets

- 1) Transformation du Lycée d'Enseignement Artistique de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques ;
- 2) Programme de réhabilitation et de valorisation de la Ville de Grand Bassam ;
- 3) Construction et équipement d'une cité du cinéma (Studio national);
- 4) Projet de mise en place de Centres Culturels Intégrés.

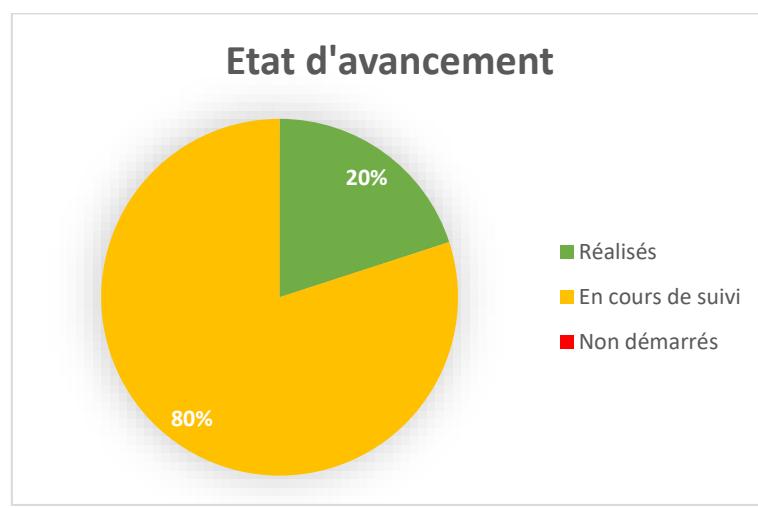
Au titre des diligences du Desk Secteur Privé du Cabinet du Premier Ministre : 6 dossiers

- 1) Africa CEO Forum 2025 ;
- 2) Conférence Climat et Innovation ;
- 3) Projet de surveillance satellitaire du territoire / Programme de souveraineté spatial ;
- 4) Expo 2025 OSAKA ;
- 5) Projet d'Assises Africaines et Francophones de l'Intelligence Economique
- 6) Dossier industrie sucrière.

ii. Etat d'avancement des projets Industrie & ICC au titre de l'année 2025

Au terme du deuxième trimestre, l'état d'avancement des projets se résume comme suit :

- 4 projets réalisés :
 - Travaux d'Aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla)
 - Africa CEO Forum 2025 ;
 - Conférence Climat et Innovation
 - Expo 2025 OSAKA
- 16 projets en cours de mise en œuvre ;



Graphe 2 : état d'avancement des projets Industrie et ICC

Les détails relatifs à l'état d'avancement de chaque projet sont présentés dans le tableau suivant.

Légende statut

Réalisée	Suivi en cours	Non démarré

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
I- SECTEUR COMMERCE & INDUSTRIE					
1.		Réforme : Politique sectorielle pour la relance de la chaîne de valeur Coton, Textile & Habillement (CT&H)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Adoption de la politique sectorielle en conseil des ministres le 12 juin 2024 <input type="checkbox"/> Mise en place de 5 commissions thématiques pour le suivi de la mise en œuvre de la politique sectorielle <input type="checkbox"/> Mission de réévaluation des unités textiles existantes en mars 2025 avec ATMS <input type="checkbox"/> Réalisation d'une étude préliminaire pour l'aménagement de la zone franche textile de Bouaké <input type="checkbox"/> Au 2^{ème} trimestre 2025, travaux en commission et consultations des parties prenantes pertinentes pour l'établissement d'un plan d'action opérationnel 	RAS	RAS
2.		Projet : investissement United Aryan, COIC / CIDT et Etat de Côte d'Ivoire (industrie textile et habillement)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Emission d'une lettre d'intention d'investissement par UNITED ARYAN en Août 2022 <input type="checkbox"/> Signature d'un protocole d'accord entre le CCA, United Aryan, COIC/CIDT le 26/01/2024 lors du forum économique « Invest in Bouaké » pour un investissement de FCFA 203 milliards <input type="checkbox"/> Mission conjointe UA2P, United Aryan, FTG et Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à Bouaké le 09/05/2024 en vue l'identification des locaux pouvant accueillir la nouvelle usine et les locaux pour la formation de la main d'œuvre en confection de vêtement <p>Au 2^{ème} trimestre 2025,</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Poursuite des démarches administratives et juridiques pour la mise à disposition du site de FTG 	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			<input type="checkbox"/> Travaux de préparation d'un cadre de collaboration impliquant Etat – secteur privé – financier – assistance technique dans le cadre des investissements dans le secteur du textile et de l'habillement		
3.		Projet : investissement de BYOMA GROUP (industrie textile et habillement)	Au 2 ^{ème} trimestre 2025, <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Poursuite des négociations pour la reprise des sites d'UTEXI et de COTIVO <input type="checkbox"/> Travaux de préparation d'un cadre de collaboration impliquant Etat – secteur privé – financier – assistance technique dans le cadre des investissements dans le secteur du textile et de l'habillement 	RAS	RAS
4.		Projet : Travaux d'aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prise en main officielle du projet par la SOGEDI depuis janvier 2024. Au 2 ^{ème} trimestre, <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prise de contact avec le nouveau DG d'Arises Ivoire et relance du suivi des travaux. <input type="checkbox"/> Projet structuré en deux phases: <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 - zone 2 (93 ha) : 90% d'exécution de la part ARISE. Fin prévue au trimestre 3 de 2025 - Phase 1 - zone 1 (94 ha) : non démarrée. - Phase 2 (243 ha) : non démarrée. <input type="checkbox"/> 9 milliards de FCFA validés pour les travaux d'aménées primaires à réaliser par l'Etat de Côte d'Ivoire <input type="checkbox"/> Processus de prise de participation de l'Etat à travers CDC-CI et CNPS à hauteur de 35% en cours 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Indisponibilité des amenées primaires : travaux à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Nécessité de créer une société de projet dans laquelle l'Etat de Côte d'Ivoire serait actionnaire (via la SOGEDI) avec une participation à hauteur de 35% au moins
5.		Projet : Travaux d'aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou et Séguéla)	Niveau d'avancement des aménagements : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Travaux d'aménagement des trois zones agroindustrielles achevés <input type="checkbox"/> Signature d'une convention entre le CCA et la SOGEDI pour la gestion des ZAI le 14 février 2025 	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
6.		Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING	<input type="checkbox"/> Structuration du projet en cours : définition de la stratégie globale (vision, Business plan, chronogramme d'exécution du projet). <input type="checkbox"/> Recherche de bailleurs <input type="checkbox"/> Au 2 ^{ème} trimestre 2025, travaux préparatoires en vue de la réalisation d'une étude par la CAPEC sur les chaînes de valeur agricole	<input type="checkbox"/> Difficultés du promoteur à financer son activité : passif financier lié aux activités de l'entreprise de distribution CITY DIA.	<input type="checkbox"/> Accompagnement de l'Etat de Côte d'Ivoire sur le règlement du passif financier lié aux activités précédentes. <input type="checkbox"/> Accompagnement de l'Etat à travers des garanties pour le financement. <input type="checkbox"/> Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
7.		La facilitation de l'accord de siège de AGRA en Côte d'Ivoire	<input type="checkbox"/> Au 2 ^{ème} trimestre 2025, recherche de financement et de partenariats dans le cadre des projets initiés par AGRA	<input type="checkbox"/> RAS	Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
8.		Programme Social d'accélération de la production Vivrière et de la Transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI)	Au 2 ^{ème} trimestre 2025, <input type="checkbox"/> Recherche de financement et de partenariats dans le cadre du PROSVIT-CI <input type="checkbox"/> Travaux préparatoires en vue de la réalisation d'une étude sur les chaînes de valeur agricole		<input type="checkbox"/> Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
9.		Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her)	Au 2 ^{ème} trimestre 2025, <input type="checkbox"/> Recherche de financement et de partenariats dans le cadre du projet Value4Her		<input type="checkbox"/> Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
I. SECTEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES					
10.		Projet de sauvegarde et de valorisation de la ville historique de Grand-Bassam	<input type="checkbox"/> Inauguration le 15 mai 2025 de la maison de l'art, musée d'art contemporain de Grand- Bassam, installé dans l'ancien Hôtel des Postes et Douanes, en plein cœur de la Ville Historique de Grand-Bassam	RAS	RAS
11.		Projet de transformation du lycée professionnel d'enseignement artistique (LPEA) de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques	<input type="checkbox"/> Chantier à l'arrêt. Taux de réalisation des travaux gros oeuvre estimé à environ 70% <input type="checkbox"/> Au 2 ^{ème} trimestre 2025, consultations pour un partenariat techniques et/ou financiers pour la réalisation des études en vue de la relance du projet	RAS	RAS
12.		Projet de mise en place de centres culturels intégrés	<input type="checkbox"/> Restructuration du projet en cours : définition des sites pilotes ; préparation d'une étude de faisabilité ; recherche de financement pour les études	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Identification des sites pour la construction des centres culturels intégrés <input type="checkbox"/> Au 2^{ème} trimestre 2025, consultations pour un partenariat technique et/ou financier pour la réalisation des études de faisabilité et de marché 		
13.		Projet de mise en place du Studio National (Cité de l'innovation et de la culture)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un fonds d'étude de 120 millions FCFA a été accordé par l'AFD au MCF. Ce fonds est destiné à financer les études de marché et les plans architecturaux dudit projet. <p>Au 2^{ème} trimestre,</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Migration du projet en Cité de l'innovation et de la culture avec pour lead le Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation (MTND) <input type="checkbox"/> Organisation d'une mission benchmark MCF et MTND 	RAS	RAS
III- DILIGENCES DU CABINET DU PM					
14.		Organisation de la participation de la Côte d'Ivoire à l'Africa CEO Forum (ACF) 2025	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Tenue effective de l'édition 2025 de l'Africa CEO Forum 2025 du 12 au 13 mai 2025 ; <input type="checkbox"/> Participation de plus de 2 800 dirigeants d'entreprise, investisseurs et décideurs publics venant de 75 pays ; <input type="checkbox"/> Plus de \$ 200 millions d'accords signés, touchant des secteurs clés comme l'intelligence artificielle, l'énergie, la connectivité, et l'immobilier durable 	RAS	RAS
15.		Organisation de la Conférence Climat et Innovation en partenariat avec la coopération allemande	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Tenue effective de la conférence du 12 au 13 Juin 2025 <input type="checkbox"/> Mobilisation de plus de 250 participants autour de solutions innovantes pour relever les défis du changement climatique en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest 	RAS	RAS
16.		Surveillance satellitaire du territoire / Programme de souveraineté spatial entreprise (Prométhée Earth Intelligence)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Audience avec le PM ivoirien en décembre 2024 : manifestation d'intérêt pour un partenariat dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage clandestin <input type="checkbox"/> Mise en place d'un cadre d'échange entre les promoteurs du projet et le Desk Secteur Privé 	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
17.	✓	Expo 2025 OSAKA	<input type="checkbox"/> Tenue de la Semaine Ivoirienne du 9 au 15 juin 2025, le 13 juin étant la journée consacrée spécialement à la Côte d'Ivoire <input type="checkbox"/> Pavillon axé sur le cacao, la culture et la durabilité, avec des innovations technologiques et artistiques	RAS	RAS
18.	😊	Projet d'Assises Africaines et Francophones de l'Intelligence Economique (TROOVER)	<input type="checkbox"/> Mise en place d'un cadre de réflexion entre UA2P et TROOVER pour l'organisation d'une nouvelle édition des Assises Africaines et Francophones de l'Intelligence Économique à Abidjan	RAS	RAS

2) Veille informationnelle

Démarrée en septembre 2023, la veille informationnelle consiste à surveiller l'actualité nationale et internationale et à consigner, sous forme de notes à l'attention du Premier Ministre (notes hebdomadaires, notes de tendances périodiques ; notes thématiques), les faits les plus pertinents en lien essentiellement avec les grappes prioritaires de la vision stratégique « Côte d'Ivoire 2030 », à savoir :

Groupe 1 : Chaine Agriculture et Agroalimentaire
Groupe 2 : Chaine textile et industrie de l'habillement
Groupe 3 : Habitat et matériaux de construction
Groupe 4 : Les transports
Groupe 5 : La chaîne de l'économie numérique

Groupe 6 : Le Tourisme et l'Hôtellerie
Groupe 7 : Les Arts et les Industries Culturelles et Créatives
Groupe 8 : Les mines
Groupe 9 : Les hydrocarbures
Autres : Energie, finances, autres industries, etc.

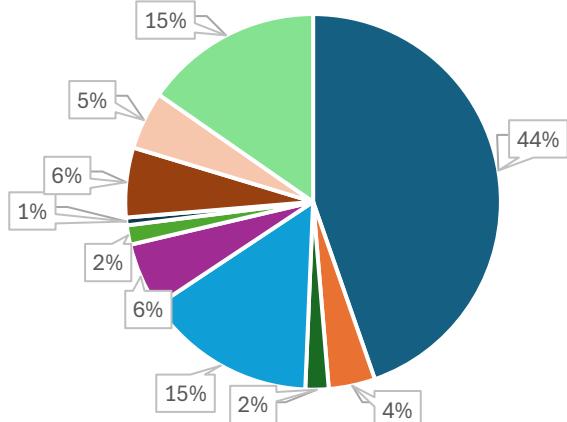
i. Principales tendances sur la période de janvier à juin 2025

De janvier à juin 2025, 300 articles ont été recensés dans le cadre de la veille informationnelle, avec une forte proportion d'articles en rapport avec les grappes suivantes : Chaine Agriculture et Agroalimentaire (44%), Transport (15%) et Autres (15%).

Répartition des articles de la veille par grappe

Cumul 2025

- Chaine Agriculture et Agroalimentaire
- Chaine textile et industrie de l'habillement
- Habitat et matériaux de construction
- Les transports
- La chaîne de l'économie numérique
- Le Tourisme et l'Hôtellerie
- Les Arts et les Industries Culturelles et Créatives (ICC)
- Les mines



Graphe 4 : répartition des articles de la veille informationnelle par grappe

Les principales tendances observées se déclinent comme suit :

Tendances	Faits marquants
Le secteur du cacao connaît une dynamique contrastée, entre initiatives de relance de la production, volatilité des prix et perspectives de transformation du marché africain.	La filière cacao ouest-africaine traverse une phase de transformation importante marquée par une crise de production persistante, une pression internationale accrue sur les normes environnementales et sociales, et un besoin d'accroissement des revenus pour les pays producteurs. En effet, la Côte d'Ivoire et le Ghana, principaux producteurs mondiaux, font face à une troisième année consécutive de baisse des récoltes liée à des facteurs climatiques, phytosanitaires et structurels. Cette situation alimente les craintes d'une quatrième année de déficit mondial de l'offre de cacao. Ce déficit de production maintient des cours internationaux du cacao à un niveau toujours élevé (~8 500 FCFA/kg) profitant à certains pays tels que le Cameroun où les producteurs jouissent de prix hautement attractifs (~5 000 FCFA/kg) et confortant le choix de plusieurs chocolatiers de développer du « chocolat » sans cacao. Outre les questions de productivité et de prix, le cacao africain dont 59% de la production est exportée vers l'Union européenne (UE), doit se préparer pour les prochaines échéances liées à l'entrée en vigueur, en décembre 2025, du règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE). Enfin, dans ce contexte de grande volatilité, la Côte d'Ivoire a choisi de renforcer ses actions en vue de tirer plus de valeur de sa filière cacao. Cette dynamique est illustrée par le démarrage en juin 2025 du deuxième complexe industriel de la société publique

	<p>TRANSCAO CI dotée d'une capacité de broyage de 50 000 tonnes extensible à 110 000 tonnes ou encore son projet pionnier de centrale biomasse à base de résidus de cacao pour produire de l'électricité.</p> <p>La filière cacao uest-africaine se trouve à un carrefour stratégique. La crise de production, loin d'être conjoncturelle, appelle à une refonte des modèles agricoles, à une accélération de la transformation locale, et à une adaptation proactive aux normes internationales. La capacité à conjuguer résilience agricole, intelligence réglementaire et ambition industrielle déterminera le rôle futur de l'Afrique de l'Ouest dans la gouvernance mondiale du cacao.</p>
L'Afrique manifeste une volonté stratégique de moderniser et d'industrialiser son secteur agroalimentaire grâce à des investissements massifs et des partenariats innovants favorisant la transformation locale et la souveraineté alimentaire.	<p>En Afrique subsaharienne, les initiatives se multiplient en étroite collaboration avec le secteur privé pour renforcer de façon l'ensemble de l'écosystème agroalimentaire. En Zambie par exemple, le géant du secteur agroalimentaire Zambeef, a lancé un programme d'investissement de \$100 millions (FCFA 60 milliards) pour doubler sa capacité de production et de transformation animale pour soutenir l'autosuffisance alimentaire en Afrique australe. Au Nigéria, le gouvernement de l'État de Lagos a lancé la construction d'un complexe aquacole intégré de \$ 6,2 millions (FCFA 3,7 milliards) sur 35 ha en partenariat avec l'entreprise Dula Agro-Services Limited. Ce complexe comprend des unités de production, des installations de transformation, une usine d'aliments pour poissons et un centre de recherche et de formation. Ailleurs, des initiatives ciblées comme la construction d'une usine de médicaments vétérinaires au Burkina Faso qui permettra à terme au pays d'économiser environ FCFA 10 milliards par an illustrent l'expansion des secteurs connexes qui renforcent la résilience agro-industrielle. Enfin, l'injection de capitaux de la BAD - \$ 100 millions (FCFA 60 milliards) - dans Arise IIP pour accompagner le développement des zones industrielles en Afrique et le lancement de la première Bourse des Matières Premières Agricoles de Côte d'Ivoire soulignent l'importance d'une approche holistique pour soutenir la transformation durable du secteur agroalimentaire africain. En parallèle, on assiste également à plusieurs initiatives de transformation locale des matières premières agricoles, pour des usages non alimentaires et à forte valeur ajoutée comme les biocarburants et les produits industriels. À moyen terme, ces initiatives devraient favoriser la création d'emplois qualifiés, stimuler la compétitivité des filières locales et attirer de nouveaux investissements étrangers tout en renforçant la capacité du continent à assurer son autosuffisance alimentaire. La coordination entre acteurs publics et privés, le soutien à la R&D pour identifier de nouveaux débouchés ainsi que la mise en place de cadres réglementaires et incitatifs propices à l'investissement privé s'avèrent essentiels pour transformer ces initiatives en leviers de croissance durable, faisant de l'Afrique un pôle attractif de l'industrialisation agroalimentaire à l'échelle mondiale.</p>
L'Afrique intensifie ses investissements dans le transport et noue des partenariats internationaux pour développer à la fois des infrastructures stratégiques et une industrie locale intégrée (automobile, rails, équipements), en réponse aux opportunités offertes par la ZLECAF et le contexte géoéconomique mondial en mutation.	<p>L'Afrique poursuit sa dynamique d'investissements massifs dans le secteur du transport, véritable levier stratégique de développement socio-économique. Ainsi, outre les initiatives de modernisation et d'expansion des infrastructures de transport, les pays africains nouent de plus en plus de partenariats internationaux pour développer une véritable industrie du transport notamment dans le secteur de l'automobile. C'est le cas du Maroc, leader africain de l'industrie automobile, où récemment encore, au mois de juin 2025, le pays accueillait de nouveaux investissements dans des domaines tels que la production des pneumatiques, la production de batteries électriques ou encore celui de la production d'équipements mécaniques. Cette dynamique marocaine inspire d'autres pays africains tels que l'Algérie qui a récemment franchi un pas important avec le lancement par le groupe TIRSAM de la première marque de camions 100% algérienne. Plus loin au Ghana, en partenariat avec la Chine, le pays projette la mise en place d'une usine d'assemblage de véhicules électriques, marquant son entrée dans la mobilité verte et les industries du futur.</p> <p>Au niveau des infrastructures, d'importants investissements sont consentis par les pays. Par exemple, le Maroc a lancé officiellement la construction d'une ligne de TGV de 430 km reliant Kénitra à Marrakech, d'un coût total de 96 milliards de dirhams (FCFA 6 041 milliards). Le Kenya, avec l'appui financier de la Chine, accélère son projet de près de \$ 5,3 milliards (FCFA 3 180 milliards) destiné à l'extension du chemin de fer à écartement standard jusqu'à la frontière ougandaise. Au niveau des infrastructures aéroportuaires, le Nigéria projette d'investir \$ 615 millions (FCFA 369 milliards) pour mettre les aéroports aux standards internationaux afin de mieux répondre à l'augmentation du trafic. Au Gabon, ce sont FCFA 220 milliards qui seront investis pour la construction de l'aéroport international d'Andem dans l'optique de faire du pays un hub logistique et commercial en Afrique centrale. Au niveau des infrastructures portuaires, le Maroc s'illustre à nouveau avec le projet du port de Dakhla</p>

	<p>Atlantique à plus de € 1 milliard (FCFA 656 milliards) pour stimuler les échanges sud-sud et offrir un nouvel accès à la mer aux pays enclavés du Sahel.</p> <p>En somme on assiste à une accélération de la mise en œuvre de corridors stratégiques et d'infrastructures multimodales pour renforcer les réseaux de transport internes et l'intégration régionale tout en réduisant la dépendance aux chaînes logistiques extérieures. Cette dynamique ouvre la voie à l'émergence d'une industrie locale du transport (rails, automobiles, équipements, logistique, etc.), soutenue par des partenariats public-privé et des financements ciblés, afin de capter les opportunités de la ZLECAF et du rééquilibrage géoéconomique mondial dans un contexte de tensions commerciales globalisées.</p>
--	--

ii. Recommandations

Au regard des principaux faits marquants de la veille informationnelle, une note d'analyse a l'attention du Premier Ministre a été produite avec les recommandations suivantes :

Tendance 1 : Le secteur du cacao connaît une dynamique contrastée, entre initiatives de relance de la production, volatilité des prix et perspectives de transformation du marché africain.

- **Défi relatif à la performance du verger ivoirien :**
 - Solliciter du CCC une évaluation actualisée de l'impact du Swollen Shoot, des mesures de lutte déployées ainsi que les perspectives à court, moyen et long terme ;
 - Solliciter du CCC la conduite d'une étude-bilan mettant en évidence les forces et faiblesses de la politique de gestion de la productivité de 2011 à ce jour ;
- **Défi relatif à la maîtrise de l'offre de cacao ivoirien et son impact sur le prix international**
Inciter le CCC à développer et proposer une stratégie de gestion de l'offre du cacao (plan de lutte contre les maladies, plan de fertilisation et régénération des sols et plan de protections des vergers) pour assurer l'efficacité des mécanismes de soutien des prix aux producteurs (différentiel de revenu décent ou autre mécanisme de prix plancher) ;
- **Amélioration du revenu des planteurs :**
Inciter le CCC à réformer le système de commercialisation visant à assurer la protection des prix garantis aux producteurs en cas de baisse du marché tout en permettant de saisir les opportunités d'un marché haussier ;
- **Accroissement de la transformation locale du cacao :**
Encourager l'installation de nouvelles usines, afin de protéger le marché intérieur contre les fluctuations de prix au niveau international.

Tendance 2 : L'Afrique manifeste une volonté stratégique de moderniser et d'industrialiser son secteur agroalimentaire grâce à des investissements massifs et des partenariats innovants favorisant la transformation locale et la souveraineté alimentaire.

- Conformément au PND 2021-2025, accélérer la mise en œuvre de la stratégie des 7 clusters industriels prioritaires notamment celui relatif à l'agro-industrie ;
- Créer des cadres d'attractivité à travers la mise en place de Zones Economiques Spéciales bénéficiant des infrastructures et équipements logistiques modernes ;

Tendance 3 : L'Afrique intensifie ses investissements dans le transport et noue des partenariats internationaux pour développer à la fois des infrastructures stratégiques et une industrie locale intégrée (automobile, rails, équipements), en réponse aux opportunités offertes par la ZLECAF et le contexte géoéconomique mondial en mutation.

- Accélérer les projets de développement du réseau ferroviaire ivoirien (dorsales Est et Ouest) ;

Stimuler la mise en place d'un écosystème attractif pour le développement d'une industrie du transport en étroite collaboration avec le secteur privé : mesures réglementaires ; Zones Economiques Spéciales ; curricula de formation, etc.

3) Autres dossiers du Cabinet du Premier Ministre

Dans le cadre des activités du Desk Secteur Privé du cabinet du Premier Ministre, le Pôle Industrie & ICC a été consulté pour :

- Analyse, avis et recommandations sur le dossier relatif à la situation du marché « Petit Lomé » d'Adjamé ;
- Facilitation de la mission d'affaire d'entreprises Emirati à Abidjan du 19 au 23 mai 2025 ;
- Mise en place d'un cadre d'échange entre la partie ivoirienne et une délégation d'investisseurs allemands dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

D. Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)

Au cours du trimestre d'avril à juin 2025, la Cellule Economie Circulaire de la Primature a porté ses actions selon les quatres axes d'actions définies dans son texte de création :

1. La **mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)** et la coopération internationale ;
2. Les **politiques, stratégies, normes et du renforcement des capacités** ;
3. La **territorialisation et la sensibilisation au changement de comportement** ;
4. Les **projets, innovations et recherche & développement**.

(i) AXE : MOBILISATION DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Au titre de cet axe, la CECP a intensifié la recherche de nouveaux PTF et la consolidation des partenariats à travers des rencontres. L'objectif est de mobiliser des ressources financières et techniques, et positionner la Côte d'Ivoire comme un acteur international de référence en matière d'économie circulaire.

Activités	Description	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Coopération avec PNUD / FEM	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions (7 avril) avec FEM et suivi des engagements financiers. - Structuration de projets bancables (30 avril et 2 mai). - Mobilisation d'un financement initial de 30-40 000 USD pour : <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie nationale des initiatives circulaires. • Préparation de la stratégie nationale et plan opérationnel. • Ateliers d'engagement multi-acteurs (CDN). 	Ressources financières mobilisées ; projets climatiques en cours de montage.	Financement disponible pour lancer des activités stratégiques et techniques.
Coopération avec GIZ / Coopération allemande	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre du 3 avril avec la Cheffe de coopération allemande. - Décision d'intégrer l'EC dans les discussions bilatérales 2025-2026. - Intégration de l'EC dans le programme PROREI : appui réglementaire, études sectorielles, projets pilotes, mission d'études en Allemagne. 	Inclusion formelle de l'EC dans la coopération germano-ivoirienne.	Ancrage institutionnel renforcé, appui technique validé et mission d'étude prévue.

Coopération avec ENABEL (Belgique)	<ul style="list-style-type: none"> - Séances de travail (22 avril) sur les perspectives de coopération. - Réunion d'orientation (12 juin) avec le nouveau Directeur pays pour préciser l'axe UE-CERC et mode opératoire. 	Clarification stratégique et mode opératoire défini.	Cadrage des relations CECP-ENABEL, feuille de route de coopération validée.
Coopération avec FAO	<ul style="list-style-type: none"> - Séance (24 avril) sur le projet Villes Vertes et perspectives de coopération avec la CECP. - Rencontre du 30 juin pour relancer la phase 2 du projet, incluant Abidjan et Bouaké. 	Extension du programme Villes Vertes à de nouvelles villes.	Engagement pour l'inclusion d'Abidjan et Bouaké dans la phase 2.
Coopération avec Dassault Systèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion du 7 avril : discussions sur coopération technologique. - Décision de suspendre les échanges (coûts jugés hors budget). 	Sélectivité des partenariats confirmée.	Discussions mises en pause dans une logique de rigueur budgétaire.
Coopération avec BAD / ACEF	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions du 7 avril et du 2 mai sur la structuration de projets bancables. - Appui à la formalisation du projet de création d'une Agence de Développement de l'EC. 	Projets éligibles FEM/BAD identifiés ; feuille de route institutionnelle validée.	Processus de mobilisation financière et d'institutionnalisation en cours.
Coopération avec Finlande / SITRA	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre du 27 mai avec le Sous-Secrétaire d'État et l'Ambassadrice de Finlande. - Instauration d'un cadre permanent d'échange (UE-CERC). - Collaboration renforcée avec SITRA Finlande lors du WCEF 2025 (São Paulo, 10-19 mai). 	Cadre institutionnalisé d'échanges permanents ; visibilité internationale accrue.	Mise en place effective d'un cadre permanent ; candidature CI au WCEF 2027 préparée.

Coopération avec Pays-Bas / Invest International	<ul style="list-style-type: none"> - Diplomatie économique lors du dîner d'affaires (23 mai, SARA 2025) et PNIA néerlandais (26 mai). - Inclusion de 3 projets CECP (Cité circulaire, transformation déchets riz, pyrolyse) dans le MOU existant. 	Projets ivoiriens intégrés dans la coopération néerlandaise.	Consolidation des relations économiques ; inclusion de projets CECP dans le portefeuille néerlandais.
Coopération avec Tony Blair Institute	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la formalisation du projet d'Agence de Développement de l'EC. 	Feuille de route institutionnelle validée.	Soutien confirmé à l'initiative institutionnelle ivoirienne.
Coopération avec Global Climate Funds (GCF)	<ul style="list-style-type: none"> - Séances techniques (30 avril et 2 mai) pour structurer des projets bancables. 	Préparation de dossiers éligibles aux financements verts.	Démarrage du montage technique pour mobilisation de financements.
Coopération avec WCEF 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de la CECP au World Circular Economy Forum (São Paulo, 10-19 mai). - Renforcement des contacts internationaux et préparation de la candidature CI pour le WCEF 2027. 	Rayonnement international de la CECP ; candidature déposée.	Visibilité accrue, nouveaux partenariats consolidés, dossier WCEF 2027 engag

En résumé, au titre de la Mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers et de la Coopération Internationale, la période avril – juin 2025 marque un tournant :

- Institutionnellement, l'économie circulaire est intégrée dans plusieurs cadres bilatéraux et multilatéraux.
- Financièrement, les premiers fonds sont mobilisés et les projets bancables sont en cours de structuration.
- Techniquement, des partenariats solides sont lancés avec des organismes comme la FAO, ENABEL ou SITRA.
- Internationalement, la Côte d'Ivoire s'affirme comme candidate crédible pour devenir un hub de l'économie circulaire en Afrique de l'Ouest.

1. Renforcement institutionnel

Les échanges avec la coopération allemande (GIZ) ont conduit à l'intégration de l'économie circulaire dans les discussions bilatérales 2025-2026 et dans le programme PROREI, incluant appui réglementaire, études sectorielles, projets pilotes et mission en Allemagne. Avec ENABEL (Belgique), un cadrage clair a été défini pour aligner la CECP sur l'axe UE-CERC. Enfin, les discussions avec la Finlande ont permis de mettre en place un cadre permanent d'échange, consolidant la position institutionnelle de la CECP.
Impact : L'économie circulaire est désormais reconnue comme axe structurant de la coopération internationale de la Côte d'Ivoire.

2. Structuration financière

La mobilisation de 30-40 000 USD via le PNUD a permis de financer des activités clés : cartographie nationale des initiatives circulaires, préparation de la stratégie nationale, plan opérationnel et ateliers multi-acteurs sur la CDN. La BAD/ACEF et le FEM se sont engagés à accompagner la structuration de projets bancables et la création d'une Agence de Développement de l'EC. Des échanges techniques avec le Global Climate Fund (GCF) visent à élargir l'accès aux financements verts. Avec les Pays-Bas (Invest International), trois projets CECP (Cité circulaire, valorisation des déchets de riz, pyrolyse) ont été intégrés au MOU existant.
Impact : Une base financière crédible est posée pour passer de la vision à des projets financés et exécutables.

3. Projets et partenariats techniques

Avec la FAO, la phase 2 du programme Villes Vertes a été relancée avec l'inclusion d'Abidjan et Bouaké. Le partenariat avec SITRA (Finlande) a renforcé l'appui technique en économie circulaire. Certains choix stratégiques ont également montré la rigueur de la CECP : les discussions avec Dassault Systèmes ont été suspendues en raison de coûts jugés hors budget, illustrant une gestion sélective et rationnelle des partenariats.
Impact : Les partenariats sont orientés vers des projets concrets, adaptés au contexte ivoirien et aux capacités financières disponibles.

4. Visibilité et rayonnement international

La participation au WCEF 2025 à São Paulo a été un moment clé : consolidation des relations avec SITRA, élargissement des perspectives de coopération et surtout préparation de la candidature de la Côte d'Ivoire pour accueillir le WCEF 2027.

L'appui du Tony Blair Institute renforce également la dimension stratégique et internationale **du** projet d'Agence de Développement de l'EC.

Impact : La CECP se positionne comme un porte-étendard africain de l'économie circulaire sur la scène mondiale.

(ii) AXE “POLITIQUES - STRATÉGIE - NORMES ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉ”

Au titre de cet axe, la CECP a mené ces actions dans l’objectif de préparer l’installation d’un écosystème national robuste et pérenne pour l’économie circulaire, combinant cadre institutionnel, intégration politique, appui éducatif et dispositifs normatifs, afin de faciliter la mobilisation des acteurs et son déploiement effectif.

Activités	Description	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Rédaction du draft de décret de création de l’Agence de Développement de l’Économie Circulaire	Élaboration, avec l’appui du TBI, d’un projet de décret visant à instituer une Agence nationale dédiée à la mise en œuvre et au pilotage de l’économie circulaire en Côte d’Ivoire.	- Draft de décret disponible - Validation institutionnelle en cours	Le draft du décret est déjà disponible grâce au soutien technique du TBI.
Préparation de l’atelier CDN circulaire avec le PNUD	Organisation de séances de travail (16 et 18 juin) visant à intégrer l’économie circulaire dans la CDN 3.0 et le PND 2026–2030, en collaboration avec le PNUD.	- Acte officiel d’intégration de l’économie circulaire - Nombre de parties prenantes mobilisées	Le PNUD a acté l’intégration de l’économie circulaire dans la CDN et le PND.
Développement de modules éducatifs et appui à la normalisation (avec GIZ et ENABEL)	Discussions techniques pour concevoir des modules éducatifs (du primaire à l’université), former les fonctionnaires locaux, et soutenir la mise en place d’écotabell et normes pour les produits recyclés.	- Modules éducatifs validés - Nombre de fonctionnaires formés - Normes adoptées	Concertations en cours avec GIZ et ENABEL, engagements exprimés pour appuyer la CECP.

En résumé, il est possible d'indiquer que pour la période d'avril à juin, les activités engagées sur cet axe ont permis d'avancer à la fois sur la structuration institutionnelle, la mobilisation des partenaires financiers et le renforcement des compétences techniques. Ces acquis constituent des jalons solides pour la mise en place d'un écosystème national de l'économie circulaire, capable d'attirer des financements, de diffuser l'innovation et de produire des impacts tangibles pour les citoyens du point de vue :

1. Avancées institutionnelles et réglementaires

Au cours de la période sous revue, des avancées majeures ont été enregistrées dans la consolidation du cadre institutionnel et réglementaire de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire. Avec l'appui technique du Tony Blair Institute (TBI), la Cellule a finalisé le draft de décret portant création de l'Agence de Développement de l'Économie Circulaire. Ce document, désormais disponible, constitue une étape décisive dans la mise en place d'une structure nationale dédiée à la coordination, à la promotion et au suivi des initiatives circulaires.

Impact : la disponibilité du projet de décret renforce la crédibilité de la Côte d'Ivoire auprès de ses partenaires et pose les bases d'une gouvernance pérenne de la transition circulaire.

Par ailleurs, deux séances de travail tenues les 16 et 18 juin avec le PNUD ont permis de préparer l'atelier sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) circulaire. Ces échanges se sont conclus par la décision du PNUD d'intégrer l'économie circulaire dans la CDN 3.0 ainsi que dans le Plan National de Développement (PND) 2026–2030.

Impact : cette reconnaissance institutionnelle confère à l'économie circulaire une place centrale dans les politiques nationales de développement et d'action climatique, garantissant ainsi une meilleure appropriation par les différents ministères et partenaires.

2. Renforcement des capacités et accompagnement technique

Sur le plan du renforcement des capacités, des discussions structurantes ont été conduites avec le GIZ et ENABEL. Celles-ci portent sur la conception de modules éducatifs couvrant l'ensemble du parcours scolaire et universitaire, la formation des fonctionnaires locaux, ainsi que l'appui à la normalisation (écolabels et normes relatives aux produits recyclés). Ces initiatives, une fois opérationnelles, permettront d'ancrer durablement les principes circulaires dans les systèmes éducatif et administratif du pays.

Impact : la diffusion de contenus éducatifs et la montée en compétences des fonctionnaires renforceront l'appropriation nationale et l'efficacité de la transition circulaire, tout en stimulant l'émergence de nouvelles filières économiques conformes aux normes internationales.

(iii) AXE TERRITORIALISATION ET SENSIBILISATION AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

A travers cet axe la CECP s'est fixé pour objectif principal d'installer une dynamique structurée de territorialisation de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire, en nouant des partenariats stratégiques avec les faîtières de collectivités communales et les organisations internationales pour lancer opérationnellement le programme "Commune Circulaire"

Activités	Description	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Rencontre avec la Commission Environnement de l'UVICOCI	<p>Explorer un cadre de collaboration pour la territorialisation de l'économie circulaire (réunion du 11/06/2025).</p> <p>Contenu : présentation de l'EC, échanges sur les perspectives de déploiement dans les communes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion tenue (PV validé) - Note de cadrage partagée - Calendrier prévisionnel avec les maires proposé - Groupe de travail UVICOCI–CECP constitué - Nombre de communes manifestant un intérêt (lettres/MOI) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact effectuée, séance de travail cadrée - En attente des retours du Président de la Commission Environnement sur le calendrier
Rencontre avec la FAO	Perspective de collaboration autour du programme Villes Vertes (réunion du 30/06/2025). Présentation de l'Adjoint au Directeur Résident, de la consultante projet et du nouveau cadre de déploiement.	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre de collaboration (ToR/Note conceptuelle) co-rédigé - Lettre d'intention / MoU en préparation - Liste de communes pilotes pressenties - Feuille de route conjointe et jalons (T1–T4) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact et séance de travail tenues - Pistes de collaboration identifiées ; consolidation du cadre en cours

Mise en œuvre du projet « Commune Circulaire »	Territorialiser l'économie circulaire (démarrage 01/07/2025) : ateliers sectoriels, appui à l'élaboration des feuilles de route communales, installation des comités communaux.	<ul style="list-style-type: none"> - TDR finalisés et transmis aux communes - Nombre d'ateliers réalisés / taux de participation - Feuilles de route validées par les conseils municipaux - Calendrier de rencontres avec les maires validé 	<ul style="list-style-type: none"> - TDR en cours de finalisation ; premiers envois préparés - Calendrier en cours d'élaboration - Rendez-vous en cours de confirmation avec les maires
--	---	---	--

En résumé, il est loisible de dire que ces initiatives démontrent l'engagement de la Cellule Économie Circulaire à ancrer la transition écologique au niveau local. Elles s'appuient sur une mobilisation stratégique des acteurs clés :

- Les faîtières nationales (UVICOCI) : Pour une coordination efficace avec les maires.
- Les partenaires techniques internationaux (FAO) : Pour un apport méthodologique et financier essentiel.
- Les communes elles-mêmes : Grâce à des outils pratiques tels que les termes de référence, les ateliers et les feuilles de route.

Cette approche est en parfaite adéquation avec les engagements nationaux (PND 2026-2030, CDN 3.0), favorisant une transition du plaidoyer vers une mise en œuvre opérationnelle concrète. Cependant, des retards sont observés, notamment dans l'attente des retours de l'UVICOCI et de la validation des calendriers avec les maires.

Impacts Attendus :

- **Renforcement institutionnel** : Création de comités communaux dédiés, structurés par un cadre de référence clair (feuilles de route, termes de référence).
- **Dynamique partenariale** : Création de synergies entre la CECP, l'UVICOCI, la FAO et les communes pilotes, ouvrant la voie à des opportunités de cofinancement.
- **Effets multiplicativeurs** : Potentiel de labellisation et de réPLICATION du modèle "Commune Circulaire" à l'échelle nationale.
- **Visibilité internationale** : Intégration de l'économie circulaire ivoirienne dans des programmes de référence (programme *Villes Vertes* de la FAO), consolidant l'image du pays comme pionnier en Afrique de l'Ouest.

(iv) AXE PROJETS, INNOVATIONS ET RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

L'objectif stratégique de cet axe d'activités est de démontrer la faisabilité et l'impact de projets pilotes de valorisation circulaire, tout en consolidant un portefeuille priorisé de projets structurants,

Activités	Description	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Développement de projets pilotes – Projet Karité à Doropo	Dimensionnement technique du projet pilote de valorisation du karité (2 juin) pour sa transformation en bio-combustible et produits alimentaires. Projet soutenu par des partenaires multilatéraux et visant la création d'emplois locaux.	- Étude technique réalisée - Partenaires multilatéraux impliqués - 20 emplois directs ciblés	- Mission technique effectuée - Validation du potentiel de transformation en bio-combustible et produits alimentaires
Priorisation des projets structurants	Séance de priorisation (30 avril) pour affiner le portefeuille de projets structurants à présenter à la BAD, BEI et ACEF.	- Liste de projets hiérarchisée - Portefeuille validé pour présentation aux bailleurs	- Séance tenue - Portefeuille affiné et prêt pour transmission à la BAD, BEI et ACEF

Activités	Description	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Développement de projets pilotes – Projet Karité à Doropo	Dimensionnement technique du projet pilote de valorisation du karité (2 juin) pour sa transformation en bio-combustible et produits alimentaires. Projet soutenu par des partenaires multilatéraux et visant la création d'emplois locaux.	- Étude technique réalisée - Partenaires multilatéraux impliqués - 20 emplois directs ciblés	- Mission technique effectuée - Validation du potentiel de transformation en bio-combustible et produits alimentaires
Priorisation des projets structurants	Séance de priorisation (30 avril) pour affiner le portefeuille de projets structurants à présenter à la BAD, BEI et ACEF.	- Liste de projets hiérarchisée - Portefeuille validé pour présentation aux bailleurs	- Séance tenue - Portefeuille affiné et prêt pour transmission à la BAD, BEI et ACEF

En résumé, on peut dire que ces deux activités initiées pendant la période d'avril à juin, démontrent que la Cellule Économie Circulaire de la Primature est passée du stade de la conception stratégique à celui de la mise en œuvre opérationnelle. Les projets pilotes (comme celui du karité) servent de vitrine concrète, tandis que la priorisation prépare un pipeline solide pour capter les financements nécessaires. La combinaison des deux renforce la cohérence entre expérimentation locale et stratégie nationale, avec un potentiel d'essaimage dans d'autres filières (cacao, attiéché, plastique, etc.).

1. Projet pilote de valorisation du karité à Doropo

Une mission technique a permis de définir les contours du projet pilote de valorisation du karité à Doropo. Ce projet ambitieux vise à transformer le karité en bio-combustible et en produits alimentaires, avec la création directe de 20 emplois. Cette initiative se distingue par sa capacité à allier valorisation d'une ressource locale, transition énergétique et développement d'emplois durables. Le soutien de partenaires multilatéraux renforce la crédibilité et la faisabilité du projet. Cependant, il est crucial d'anticiper les défis liés à la structuration de la filière locale (approvisionnement, organisation des producteurs) et à la pérennisation du marché du bio-combustible.

Impacts prévus :

- Amélioration de la résilience économique de Doropo.
- Diminution de la dépendance aux énergies fossiles grâce au bio-combustible.
- Contribution à l'autonomisation des femmes, fortement impliquées dans la filière karité.
- Génération de 20 emplois directs et de potentiels emplois indirects.

2. Priorisation des projets structurants pour les bailleurs (BAD, BEI, ACEF)

Une séance de priorisation s'est tenue le 30 avril afin de hiérarchiser et d'affiner le portefeuille de projets structurants destinés à être présentés aux partenaires techniques et financiers (BAD, BEI, ACEF). Cette étape est capitale car elle positionne la CECP comme un acteur clé, proposant des projets circulaires crédibles et bancables aux bailleurs de fonds. La démarche de priorisation contribue à la clarté et à la cohérence des projets, mais un suivi rigoureux est essentiel pour transformer cette priorisation en une mobilisation effective des financements.

Impacts prévus :

- Accroissement de la visibilité de la CECP auprès des grands bailleurs internationaux.
- Meilleure allocation des ressources vers des projets à fort potentiel.
- Renforcement de la crédibilité institutionnelle de la Primature en tant que moteur de l'économie circulaire.
- Ouverture d'opportunités de financement pour la phase pilote et l'expansion territoriale des projets.

III. CONCLUSION GÉNÉRALE

Le deuxième trimestre 2025 a marqué une étape significative pour la Commission de l'Économie Circulaire et la Protection de l'Environnement (CECP) en Côte d'Ivoire, avec des avancées notables dans six domaines stratégiques.

La gouvernance a été renforcée par la proposition d'un projet de décret visant à établir l'Agence de Développement de l'Économie Circulaire. Un financement initial compris entre 30 000 et 40 000 USD a été obtenu par l'intermédiaire du PNUD/FEM, et des engagements financiers futurs ont été garantis auprès de la BAD, du FEM et de l'ACEF. Des partenariats techniques ont été consolidés avec des organisations telles que la FAO (extension du programme Villes Vertes), ENABEL (coopération UE-

CERC), SITRA Finlande (préparation du WCEF 2027) et la GIZ (intégration de l'économie circulaire via PROREI).

Le programme "Commune Circulaire" a été initié en collaboration avec l'UVICOCI et les municipalités. Sur le plan international, la CECP a accru sa visibilité en participant au WCEF 2025 et en déposant sa candidature pour l'organisation du WCEF 2027. Enfin, la CECP a progressé vers une phase de mise en œuvre opérationnelle, concrétisée par des projets pilotes (notamment sur le karité à Doropo) et la présentation de projets structurants aux bailleurs de fonds.

Ces développements constituent le fondement d'une économie circulaire nationale robuste et positionnent la Côte d'Ivoire comme un acteur majeur en Afrique de l'Ouest.

PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE (JUILLET À SEPTEMBRE 2025)

A. Au titre du pôle Industrie & ICC

Pour le troisième trimestre, il s'agira pour le pôle industrie et ICC d'apporter un appui en vue de :

- Assurer le suivi des plans d'actions opérationnelles pour supporter la mise en œuvre de la politique sectorielle pour le développement de l'industrie Textile et habillement ;
- Faciliter la formalisation du partenariat avec le secteur privé pour le développement d'une industrie de la seconde transformation du latex ;
- Faciliter l'accélération des études de faisabilité pour les projets nécessitant un financement. Il s'agit notamment des projets ICC ;
- Faciliter la réalisation d'une étude sur la cartographie des zones de production vivrière pour les besoins des projets de transformation agricoles et de distribution des produits vivriers tels que le projet MATA ;
- Faciliter la mise en œuvre des projets en cours de réalisation tels que l'aménagement de la zone industrielle PK24 par l'application de la méthode de Delivery Unit afin de lever des points de blocage.

B. Au titre du Pôle Social et de la Task Force de la Primature

Les perspectives pour le troisième trimestre de 2025 seront focalisées sur :

- La continuité du suivi des projets financés et cofinancés par les bailleurs (BM, BAD et Fonds arabe) sur le territoire ivoirien ;
- La mise en œuvre de la Feuille de route découlant de l'atelier de Grand Bassam ;
- L'organisation d'un atelier sur la redynamisation de la participation des comités de suivi locaux des projets financés et cofinancés par les bailleurs de fonds ;
- L'organisation d'une revue ministérielle présidée par SEM. le Premier Ministre pour les projets Banque mondiale dans l'objectif de dresser le bilan de l'année fiscale écoulée ;
- L'organisation d'une revue des résultats de l'année fiscale 2024-2025 avec les coordonnateurs de projets du portefeuille Banque mondiale et validation du calendrier d'élaboration des PTAB de la nouvelle année fiscale 2025-2026 ;
- Analyse et validation des PTAB de la nouvelle année fiscale 2025-2026 avec les UCPs et la Banque mondiale ;
- La formation des UCPs sur le nouveau Scorecard de la Banque mondiale.

C. Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)

Les prochaines étapes consistent à **institutionnaliser, financer, déployer localement, internationaliser et communiquer**. C'est la transition du "jalonnement" (avril-juin) vers la "concrétisation" (juillet-décembre).

1. Sur le plan institutionnel et réglementaire :

- **Finaliser et faire adopter le décret** portant création de l’Agence de Développement de l’Économie circulaire.
- **Mettre en place une cellule de préfiguration** de l’Agence (organigramme, budget initial, mandat).
- **Assurer l’intégration opérationnelle de l’EC** dans le PND 2026–2030 et la CDN 3.0 par des textes officiels et plans sectoriels.

Objectif : disposer d’un cadre légal et d’une structure nationale opérationnelle dès 2026.

2. Sur le plan financier

- Transformer les engagements financiers (PNUD, FEM, BAD, ACEF, GCF) en financements effectifs à travers la soumission des dossiers bancables.
- Structurer un portefeuille d’investissements circulaires territoriaux (communes pilotes, filières prioritaires : karité, attiéché, cacao, plastique, etc.).
- Préparer une conférence des bailleurs dédiée à l’économie circulaire en Côte d’Ivoire pour présenter les projets bancables.

Objectif : sécuriser un financement pluriannuel conséquent (court terme 2025–2026, moyen terme 2027–2030).

3. Sur le plan technique et territorial

- Lancer officiellement le programme “Commune Circulaire” (sélection des communes pilotes, installation des comités communaux, feuilles de route locales).
- Déployer les premiers projets pilotes validés (Doropo/karité, attiéché, déchets plastiques, etc.) et mesurer les impacts socio-économiques.
- Concevoir et valider les modules éducatifs (primaire–université) et la formation des fonctionnaires locaux avec GIZ/ENABEL.

Objectif : ancrer l’économie circulaire dans les territoires et l’éducation, pour des résultats visibles dès 2025.

4. Sur le plan de la coopération internationale

- Suivre les engagements bilatéraux (GIZ, ENABEL, Finlande-SITRA, FAO, Invest International) et matérialiser les MoU/feuilles de route.
- Préparer activement la candidature ivoirienne au WCEF 2027 (dossier technique, mobilisation diplomatique, communication internationale).
- Renforcer le positionnement de la Côte d’Ivoire comme hub régional en inscrivant l’économie circulaire dans les grands événements (COP30, Pollutec, SARA, etc.).

Objectif : consolider la visibilité internationale et attirer investissements + expertises.